

LE PETIT BALIZACAIS



Chers Balizacais, Chères Balizacaises,

Nous allons dans un premier temps parler du projet de la LGV.

Ce dossier qui ressort avec un élan qui s'accélère. Notre positionnement est clair : nous ne voulons pas de ce projet dans notre village.

Nous n'avons pas eu besoin, de quiconque pour prendre position. En effet, les actions de chacun ne datent pas d'aujourd'hui.

Un collectif de maires, déjà présent au début du projet, se reforme afin de montrer à nouveau notre désaccord. Des maires touchés par le tracé mais pas seulement, la solidarité d'autres qui actent aussi de la démesure de ce projet.

Nous participerons à cette action avec le collectif des maires du Sud Gironde. En parallèle, le collectif LGVNINA (ni ici, ni ailleurs) se réunit régulièrement pour trouver des actions à mener. L'idée sera de tous se rassembler pour éviter ce désastre écologique et financier.

Un point sera fait par le biais de ce journal régulièrement.

Nous préparons activement le budget 2022 : après avoir reçu que très peu de subventions pour les travaux de la piste de Bernadet et du Pont du Moulin, nous espérons que les projets 2022 seront appuyés par des aides de l'Etat.

Nous avons engagé l'étude pour la sécurisation des axes de Balizac afin de réduire la vitesse excessive des usagers.

Au vu des éléments transmis par le Département, nous avons décidé dans un premier temps de passer Triscos en agglomération (traversée à 50 km/h), nous permettant ainsi d'intégrer dans le projet ce quartier et prévoir des aménagements. Attention nous insistons sur le fait que les aménagements ne seront pas faits dans l'année : nous en sommes à l'étude.

Le deuxième projet est l'école numérique : depuis plusieurs années, la demande avait été faite. Nous avons donc déterminé les besoins avec le directeur de l'école et travaillé en parallèle avec GIRONDE NUMERIQUE. Nous espérons que tout sera opérationnel pour la rentrée de Septembre. À ce sujet, nous avons aussi équipé tout le bâtiment (école et mairie) d'alarmes intrusion, ceci ayant été demandé aussi par les services de l'état depuis quelques temps.

Et le dernier point c'est la procédure de reprise des concessions. Une partie des travaux au cimetière débiteront cette année. Il s'agit de la reprise des concessions en état d'abandon ce qui permet de «récupérer» de la place.

***Nous restons à votre écoute,
restez prudents et prenez soin de vous.***

NAISSANCE

ROMAN Anthony

Bienvenue au petit Balizacais

**PACS**

PRENERON Adrien
& FRANTZ Amandine

*Félicitations
à tous les deux*

DÉCÈS

COUILLANDEAU Jean Pierre
BEHR Siegmund

*Toutes nos condoléances
aux familles*

SOMMAIRE

Actualités	3
Vie associative	4 - 5
Environnement	6 - 7
Calendrier des semis	8 - 9
Jeunesse	10 - 11 - 12
Recette de saison	13
Jeux	14

Commission environnement

Cette année encore, nous vous rappelons qu'il est **vivement déconseillé de tailler ses haies et arbres** pendant la période de reproduction et de nidification des oiseaux, **du 15 mars au 31 juillet**.

Si vous rencontrez un animal blessé, vous pouvez contacter :

- la LPO à Villenave d'Ornon (matin) : **05.56.91.33.81**
- le Centre de Soins à Audenge : **06.28.01.39.48**

Merci à tous !

PS : Ouvrez l'oeil !

De retour d'Afrique, les premiers **martinets** ne sauraient tarder !

Chers Balizacais, chères balizacaises,

La mairie est à la recherche **de graines de jardiniers**, confirmés ou novices, **mais motivés**, pour former une association dans le but de créer

LE JARDIN PARTAGÉ DE BALIZAC !

N'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la mairie si ce projet vous intéresse ou contactez **Horiya EL BAZ au 06.63.89.14.04**.



Le 14 juillet,

la mairie organisera une manifestation permettant de nous réunir.

Nous sommes en préparation de cet évènement et nous vous tiendrons informés très rapidement.



La commémoration du 8 Mai

aura lieu à 11h30

au monument aux morts

Nous partagerons ensuite un verre de l'amitié.



Les élections présidentielles

auront lieu **les 10 & 24 avril 2022**

Les élections législatives

auront lieu **les 12 & 19 juin 2022**

Le bureau de vote sera ouvert de 8h à 18h à la salle des fêtes.

NOUVEAUTÉ

Un marché sera installé sur la place de l'église un dimanche par mois.

Le premier aura lieu le dimanche 15 Mai 2022.





COMITÉ DES FÊTES

Renseignements et inscriptions :

Tél : 06.50.19.87.97

mail : comitedesfetesbalizac@gmail.com

f Facebook : Comité des fêtes de Balizac

Le comité des fêtes de Balizac s'est réuni lors de son assemblée générale le 12 Février 2022.

Le nouveau bureau est constitué de :

Mme CHAPAT Cindy, **présidente**

Mme BARDOUIL Elona, **trésorière**

Mme LAMOUREUX Armandine, **trésorière adjointe**

Mme BREMAND Patricia, **secrétaire**

Mr CHAPAT Benoit, **secrétaire adjoint**

L'équipe est également constituée de membres actifs et de bénévoles,
merci à tous.

AU PROGRAMME

16 avril :

Vide grenier

de 6h à 18h avec

une chasse au trésor offerte aux enfants.

Vous pouvez d'ores et déjà inscrire vos enfants afin de passer un agréable moment (départ de l'église à 14h).

7 mai :

Loto

à la salle des fêtes
ouverture des portes à 19h,
début du loto à **20h30.**

10-11-12 juin :

Réservez votre week end :

Fête du village !

(manèges tout âge, animations diverses, repas, etc...)

tout sera réuni afin de passer un très bon week end.

CHASSEURS DE LA NÈRE

Comme tous les ans, la société de chasse en collaboration avec le conseil municipal organise une **matinée éco-responsable de ramassage des déchets** qui jonchent les bords de route et pistes forestières.

Nous donnons rendez-vous à toutes les balizacaises et tous les balizacais le samedi 23 Avril à 9h place de l'église. La matinée se terminera par un verre de l'amitié.

Se munir d'un gilet fluorescent, nous vous attendons nombreux.





TENNIS

Cours animés par
Gaël et Jeff MORTIER
06.37.27.61.01

TARIFS :

150€ par an et par enfant
260€ par an et par adulte

Lundi :

16h30 - 17h00 : moins de 9 ans
17h30 - 19h00 : ados
19h00 - 20h30 : adultes



SDPPP

ASSOCIATION DE SELF DÉFENSE

Cours animés par **Laurent COUTANT**
À partir de 12 ans,
un cours d'essai offert
Les mardis et jeudis
de 17h30 à 19h00 à la salle des fêtes



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Présidente : Emilie WYSTRACH
Trésorière : Ayan DAVID
Secrétaire : Horiya EL BAZ

Tél : 06.71.44.61.42

f Facebook : ape.balizacorignestleger



CLUB AMITIÉ

Présidente : Karine CALLEN
Trésorière : Sandrine CALLEN
Secrétaire : Cécile PEREZ



Renseignements et Inscriptions :

Tél : 07.61.60.75.90

Mail : dancewithjenny33balizac@gmail.com

f Facebook : dance with jenny

Instagram : dance_with_jenny_33

AVRIL

Villandraut, Samedi 16 Avril de 10h à 11h, notre atelier ZUMBINI.

Conçu pour les enfants de 1 à 3 ans et leur parent, ce programme emmène les tout petits dans leurs premiers pas vers une vie active en danse et en musique.

Nombre limité.

Inscriptions obligatoires.

Tarif : 12€ (duo 1 parent / 1 enfant)

Samedi 16 Avril de 11h à 12h, notre Atelier parent / enfant.

Cet atelier s'adresse aux enfants entre 4 et 10 ans.

Nombre limité.

Inscriptions obligatoires.

Tarif : 12€ (duo 1 parent / 1 enfant)

JUIN

Samedi 25 Juin à partir de 20h,

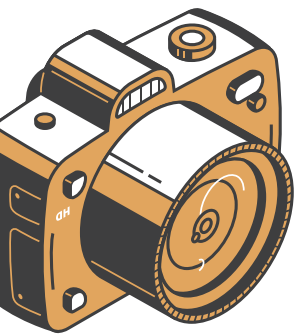
l'association Dance with Jenny présente son premier gala de danse sur la commune de Villandraut.

Rendez-vous à la salle des fêtes !

Tarif : 5€

VOS PHOTOS DE LA NATURE À BALIZAC

Merci à tous les participants pour ces belles photos de notre nature Balizacaise.



“

Nous comptons sur vous pour faire partager la beauté de notre village et la préserver.

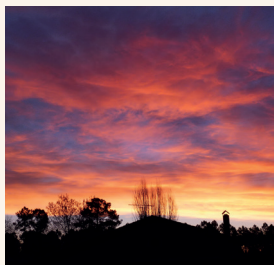
”

Chaque habitant peut participer

pour cela il suffit de nous envoyer par mail votre **photo de la nature** (cela peut être animale ou végétale tant que ça reste sur la commune).

Envoyez vos photos à clarissharribey@balizac.fr

N'oubliez pas de noter où a été prise la photo en l'envoyant.



BALIZAC BOURG



ROUTE DE LANDIRAS



ROUTE DE LANDIRAS



LA FERRIÈRE



LA FERRIÈRE

LE VER LUISANT

**IL EST GRAND TEMPS
DE RALLUMER LES ÉTOILES...
AU JARDIN !**

Victime de la destruction de son habitat, des pesticides et de l'éclairage public trop présent, le ver luisant peine à se reproduire. Aménageons des zones pour lui dans notre jardin et il limitera les limaces dans votre potager en retour ! Voici les étapes et ouvrez l'oeil de mai à octobre !



Dans un coin de votre jardin où poussent des orties, **laissez-les pousser et disposez des tas de pierres calcaires**



Conservez des zones d'herbes folles non coupées aux 4 coins de votre terrain



Dans les zones ombragées, **disposez de grosses pierres et de grosses branches mortes**, les vers luisants y passeront la journée au frais !



Astuce :

Planter une haie et réduire l'éclairage nocturne de votre jardin seront propices à sa colonisation et à d'autres espèces !



Rappel :

Nous conseillons de **bannir l'anti-limaces**



	Jan.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept	Oct.	Nov.	Déc.
SEMENCES POTAGÈRES												
Artichaut			■	■	■	■	■	■	■	■		
Aubergine	■	■	■	■			■	■	■	■		
Betterave				■	■	■	■	■	■	■		
Blette			■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Brocoli					■	■			■	■		
Carotte			■	■	■	■	■	■	■	■	■	
Chou-fleur		■	■	■		■	■	■	■	■	■	■
Concombre			■	■	■		■	■	■	■		
Cornichon			■	■	■		■	■	■	■		
Courgette			■	■	■	■	■	■	■	■		
Cresson			■	■	■	■	■	■	■	■	■	
Endive	■	■	■	■	■	■	■			■	■	■
Épinard			■	■	■	■		■	■	■	■	■
Fenouil			■	■	■	■	■	■	■	■		
Fraise			■	■	■	■	■	■	■	■		
Haricot				■	■	■	■	■	■	■		
Laitue		■	■	■	■	■	■	■	■	■		
Mache						■	■	■	■	■	■	■
Melon			■	■	■	■	■	■	■			
Navet	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Potimarron				■	■	■		■	■	■		
Radis	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Rhubarbe			■	■	■	■	■	■	■	■		
Tomate		■	■	■	■	■	■	■	■	■		

AROMATIQUES

	Jan.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Aneth		■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Basilic			■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Cerfeuil		■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Ciboulette		■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Coriandre		■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Menthe			■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Origan			■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Persil		■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Romarin	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Sauge			■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Thym			■	■	■	■	■	■	■	■	■	■

■ Semis sous abri

■ Semis pleine terre

■ Récolte



LES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

POURQUOI ON VOTE ?

La France est une république, ça veut dire que les personnes qui dirigent le pays sont choisies par le peuple.

Ça s'appelle le « **suffrage universel** ».

La France est une démocratie.

On peut voter pour :

- **Le président de la République** : pour diriger le pays, tous les 5 ans.
- **Les députés** : français ou européens, pour voter les lois tous les 5 ans.
- **Le maire** : de sa commune tous les 6 ans.
- **Les conseillers** : des départements et des régions tous les 6 ans.

On peut choisir une personne qui a les mêmes opinions que soi pour diriger le pays, une région, un département, une ville ou pour voter les lois.

On peut exprimer ses préférences par le vote.

QUI PEUT VOTER ?

Les personnes qui ont **plus de 18 ans**, qui sont **de nationalité française** et qui sont **inscrites sur les listes électorales**.

Le vote n'est pas obligatoire en France, mais nos ancêtres se sont battus pour l'obtenir. Les femmes ne peuvent voter que depuis 72 ans.

Si on ne respecte pas la loi, on peut être privé de son droit de vote par la justice.

COMMENT ON VOTE ?



L'élection **se déroule dans un bureau de vote**, installé par exemple dans les mairies ou les écoles partout en France.



L'électeur doit **montrer sa carte d'identité** et peut présenter sa carte d'électeur pour voter.



L'électeur prend **les bulletins de vote** avec le nom du candidat **et une enveloppe**.



L'électeur **se rend dans l'isoloir** pour mettre **dans l'enveloppe le bulletin du candidat** qu'il a choisi. Le vote est secret.



L'électeur **glisse ensuite son enveloppe dans une urne** transparente et celui qui surveille le vote dit « **A voté !** »



L'électeur **signe le registre** en face de son nom.
On ne peut voter qu'une seule fois.

COMMENT ON CONNAIT LE RÉSULTAT D'UNE ÉLECTION ?

1

Le bureau de vote est ouvert toute la journée **les deux dimanches de l'élection présidentielle**. Elle ferme ses portes à 18h, 19h ou 20h selon la taille des communes. **Après il est impossible de voter !**

2

Des électeurs volontaires ouvrent toutes les enveloppes et comptent le nombre de bulletins pour chaque candidat. **Ça s'appelle le dépouillement.**

3

Celui qui a le plus de voix dans l'ensemble des bureaux de vote **a gagné et est donc élu.**

Certains bulletins ne sont pas pris en compte :

- **VOTE NUL** : des mots sont inscrits sur le bulletin, ou plusieurs sont dans une même enveloppe.
- **VOTE BLANC** : Il y a un bulletin sans rien écrit dessus ou aucun bulletin dans l'enveloppe.

À QUOI SERT LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ?

Le président de la République aussi appelé chef de l'état, **dirige le pays.**

Il est le chef de la diplomatie : il rencontre les chefs d'état des autres pays et choisit les ambassadeurs qui représentent la France à l'étranger.

Il est le chef des armées : En cas d'attaque ou de menaces, il décide comment protéger le pays.

Il vérifie que personne n'empêche les juges d'appliquer les lois.

Il signe les lois votées par le parlement.

Il nomme le premier ministre, qui dirige un groupe de ministres s'occupant chacun d'un sujet important (économie, culture, santé...). **C'est le gouvernement.**

Son portrait est affiché dans toutes les mairies. Le président de la République peut prendre des vacances, **mais on doit toujours pouvoir le joindre.**



LES PLANTATIONS DES ENFANTS À BALIZAC

Ce projet a été monté par la commission forêt qui souhaitait faire participer les enfants de l'école à la plantation d'arbres.

Ils ont planté, entre autres, **des bouleaux blancs, des chênes liège, des pommiers sauvages et des liquidambars**. Ces arbres ont été plantés dans le but de favoriser la biodiversité.

MERCI aux enfants et aux adultes accompagnants pour leur implication.



ŒUFS DE PÂQUES

Ingrédients :

- 150g de chocolat pâtissier
- 100g de beurre
- 100g de corn flakes (pétales de maïs)
- Petits œufs de pâques en sucre

Préparation :

1. Casser le chocolat en morceaux, couper le beurre en dés et faire fondre au bain-marie.
2. Verser les corn flakes dans un saladier. Ajouter le chocolat fondu et mélanger délicatement pour bien enrober les flocons de maïs.
3. Déposer des petits tas de mélange dans un moule à muffins beurré. Creuser le centre pour former des nids.
4. Placer au réfrigérateur pour 3 heures.
5. Garnir ensuite les nids d'œufs en sucre et servir.



8 personnes



Temps de préparation :
20 min



C	J	E	E	P	D	S	T	V	E	B	A	M	I	E	C
R	S	R	X	Q	U	E	E	L	E	P	E	N	M	C	O
U	E	I	W	U	U	R	B	R	A	N	E	A	O	A	N
E	C	A	F	E	E	I	E	I	I	R	T	U	U	R	T
T	I	R	L	I	S	Y	T	M	T	N	V	O	P	T	R
A	T	B	T	I	A	T	U	I	E	E	G	A	U	L	E
X	C	I	O	Z	S	B	E	N	E	N	U	U	I	S	E
I	A	L	E	H	L	M	L	R	N	R	T	R	E	R	E
F	F	Z	P	A	P	A	E	E	N	E	H	C	I	L	E

ALBUMINE - AMIE - BEAUTE - BLEUET - CONTREE - COUVEE - DEBITEUR - ENNUYEUX - ENTAME - EQUIPIER - FACTICE - FAITIERE - FIABLE - FISC - FIXATEUR - INERTIE - JEEP - LARVAIRE - LIBRAIRE - LICHEN - LOISIBLE - PAPA - PEUPLE - PHOBIE - PUREMENT - REALISME - SERINGUE - TRAC - VENTOUSE - WESTERN - ZEYAYER



SUDOKU

	6		1					
		4		9				2
6	5	8	4	2	7			
	3		9				6	
9				8	3	5		
			8			4	3	
7	4		2	5	6	9		
5		1			9			

RÉBUS DE PÂQUES



A

2



K

ch'





3. - BALIZAC (Gironde). — La Mairie



Tél. : 05 56 25 36 67
E-mail : secretariat@balizac.fr

Horaires d'ouverture

Lundi et vendredi : 9h - 12h / 14h - 18h
Mardi : 9h - 12h

Contactez le secrétariat pour obtenir un rendez-vous

Coordination : Mairie de Balizac - Rédaction : Clarisse HARRIBEY
Graphisme : Julie JACQUEMIN - Impression : Imprimerie à Réaction